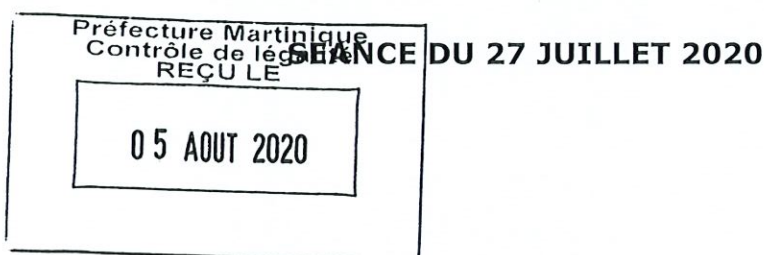




Mairie de Saint-Joseph
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

EXTRAIT N°22/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Date de convocation : Le 21 juillet 2020
la L'an deux mil vingt et le vingt-sept du mois de juillet, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans le réfectoire de l'école mixte B de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR.

Nombre de conseillers municipaux

En exercice 33

En début de séance :

Présents 31
Procurations 2
Absents 0
Excusés 0

En cours de Séance :

Présents 30
Procurations 3
Absents 0
Excusés 0

PRESENTS : Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Michèle, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,

Conseillers municipaux : M. BELLIARD Alain, M. ARETO Joseph, Mme CARDOU Josiane, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. PALIX Pierre, M. ADELAIDE Michel, Mme MARLIACY Daniëlle, M. DELPHIN Laurent, Mme LARAIRIE Sylvia, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme MENCE Mariëlle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme FRANCOIS Francine, M. ATHANASE Rémy, M. SAINT-HONORE Laurent, M. MARLET Daniel, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES : Mme BEAUJOLAIS Marie-José, (procuration à M. ADELE Claude), M. MARLET Daniel (procuration à M. MARLET Camille)

ABSENTS NON EXCUSES :

ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (Directeur Général des Services), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), M. Victor VELAYE (Directeur service financier), Mme Muriel VAUTOR (Directrice service sport culture vie associative), M. Pascal QUIONQUION (DGA2), Mme Claudine NELLA (DDA3 Ecoles), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice des Affaires Juridiques et de la réglementation), M. José SOUDOUROM (Directeur service urbanisme)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures quinze minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme MIEVILLY Eliane pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

APPROBATION DU PLAN DE FINANCMET DE LA CONSTRUCTION D'UN LOCAL POUR LES AGENTS DU CIMETIERE

Le Maire expose :

Les agents affectés à la gestion du cimetière exercent leurs missions dans des conditions ne répondant pas aux règles de sécurité sanitaire maximale spécifique à leur emploi.

Ces agents ont en charge l'entretien du site (espaces verts, karchérisation des allées, ...) ainsi que l'assistance technique aux sociétés de pompes funèbres, œuvrant sur la commune.

Ce local comprendra les aménagements nécessaires à l'exercice dans de bonnes conditions des missions du service, au regard notamment du contexte covid-19. Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 47 033,94 € H.T.

Le plan de financement se présente comme suit :

DEPENSES		RECETTES		TAUX
Construction d'un local pour les agents du cimetière	47 033,94 €	Ville Autofinancement	4 703,39 €	10,00 %
		CACEM Fond de concours 2019	4 703,39 €	10,00 %
		C.T.M. A.C.T.C. 2019	37 627,16 €	80,00 %
TOTAL	47 033,94 €	TOTAL	47 033,94 €	100,00%

.....
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

D'APPROUVER le plan de financement proposé.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 27 juillet 2020

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture



Pour le Maire, et par délégation

Claude ADELE